

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-09

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 18
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

Invités excusés

Laurent HARO

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Topoguide de randonnée « Le Parc Naturel régional des Baronnies provençales... à pied »
- Dépôt-vente dans les Office de Tourisme « relais du Parc »**

La Présidente expose :

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Drôme, et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch - en partenariat avec les Communautés de Communes du territoire - ont souhaité travailler sur un topoguide pédestre destiné à développer et promouvoir la randonnée à l'échelle du Massif des Baronnies provençales. Cet ouvrage, soutenu financièrement par les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes, met en valeur 35 itinéraires de Promenade et de Randonnée ainsi qu'un itinéraire de Grande Randonnée de Pays intitulé « Tour des Baronnies provençales ».

Conformément à sa Charte, le Parc a choisi de s'appuyer sur son réseau des Offices de Tourisme/Bureaux d'accueil touristique du territoire et des villes-portes, en tant que relais du Parc naturel régional des Baronnies Provençales pour assurer la promotion et la vente de ce topoguide.

Parmi les 500 exemplaires acquis par le Parc sous forme de préachat, la Présidente propose de diffuser le topoguide comme suit :

- 120 exemplaires seront distribués gratuitement aux partenaires techniques et institutionnels (*Communautés de Communes, Espace Randonnée des Pays du Buëch, Agence de Développement Touristique de la Drôme et des Hautes-Alpes, Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes, Comités Régionaux du Tourisme Provence-Alpes Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur*), aux élus du Bureau Syndical du Parc, ainsi qu'aux membres du Conseil Scientifique.
- 380 exemplaires seront mis en dépôt-vente au sein des Offices de Tourisme/Bureaux d'accueil touristique « relais du Parc ». Le prix de vente public de l'ouvrage étant fixé à 14,70 € : 2,70 € seront conservés par les Offices de Tourisme au titre de leur commission et les 12 € restants seront reversés au Parc par topoguide vendu. Une convention précisant les modalités de ce dépôt-vente sera signée avec chaque Office de Tourisme « relais du Parc » selon le même fonctionnement que les autres ouvrages mis en dépôt-vente par le Parc.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical valide le principe de diffusion des topoguides présenté ci-dessus.

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ